



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT - BUDGET 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Verdun sera tenue en visioconférence le **jeudi 8 octobre 2019, à 19 h**. Lors de cette séance, le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement de l'exercice financier 2021. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur ce budget.

Les documents relatifs à cette séance sont disponibles sur le [site Internet de l'arrondissement](#).

Questions écrites

Conformément à l'Arrêté ministériel n° 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des services sociaux, tout intéressé peut transmettre par écrit à l'arrondissement des questions à tout moment avant la tenue de cette séance extraordinaire. Ces questions ne peuvent toutefois porter que sur le budget.

Ces questions peuvent être transmises :

- 1° par voie électronique en utilisant le [formulaire](#) prévu à cette fin;
- 2° par courrier à l'adresse suivante :

Questions écrites · adoption du budget 2021
Bureau du secrétaire d'arrondissement
4555, rue de Verdun, bureau 104
Montréal (Québec) H4G 1M4

- 3° par le dépôt dans la chute de courrier située à l'avant de la mairie d'arrondissement (même adresse que celle mentionnée ci-dessus).

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 28 septembre 2020

Le secrétaire d'arrondissement,
Mario Gerbeau